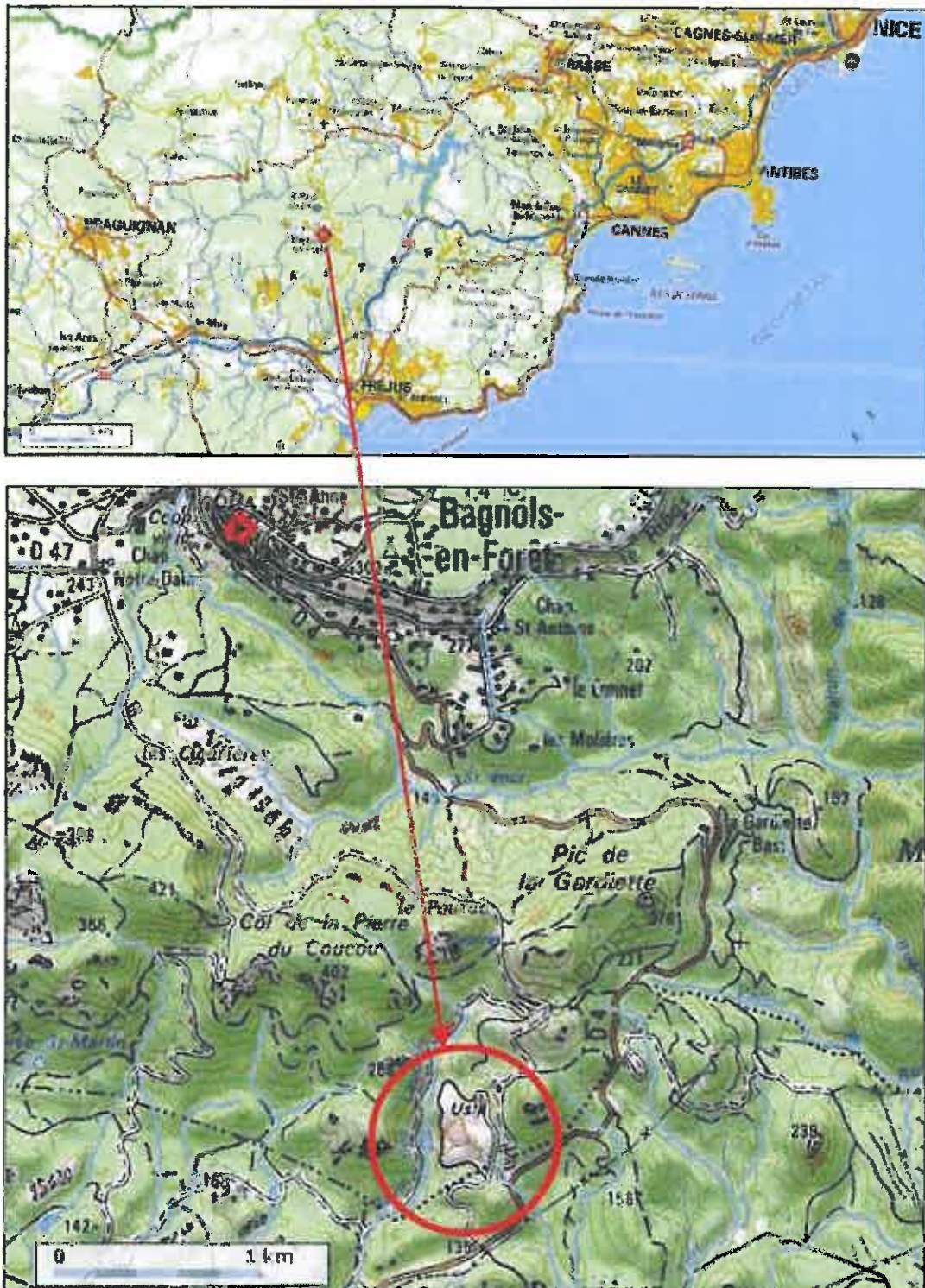


**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial**

Annexes 2 à 8

● **Annexe 2 : Plan de situation**

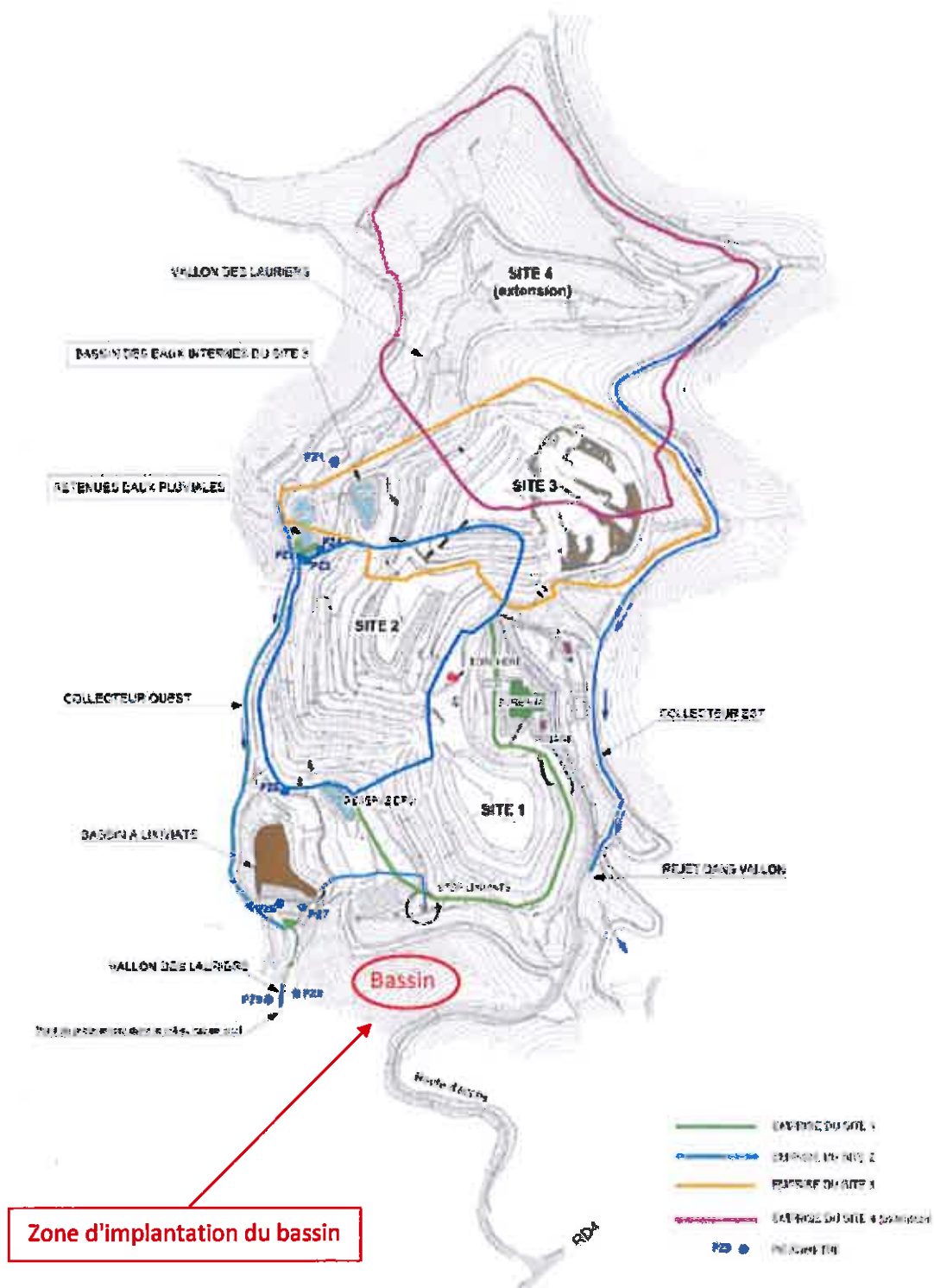


**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial
Annexes 2 à 8**



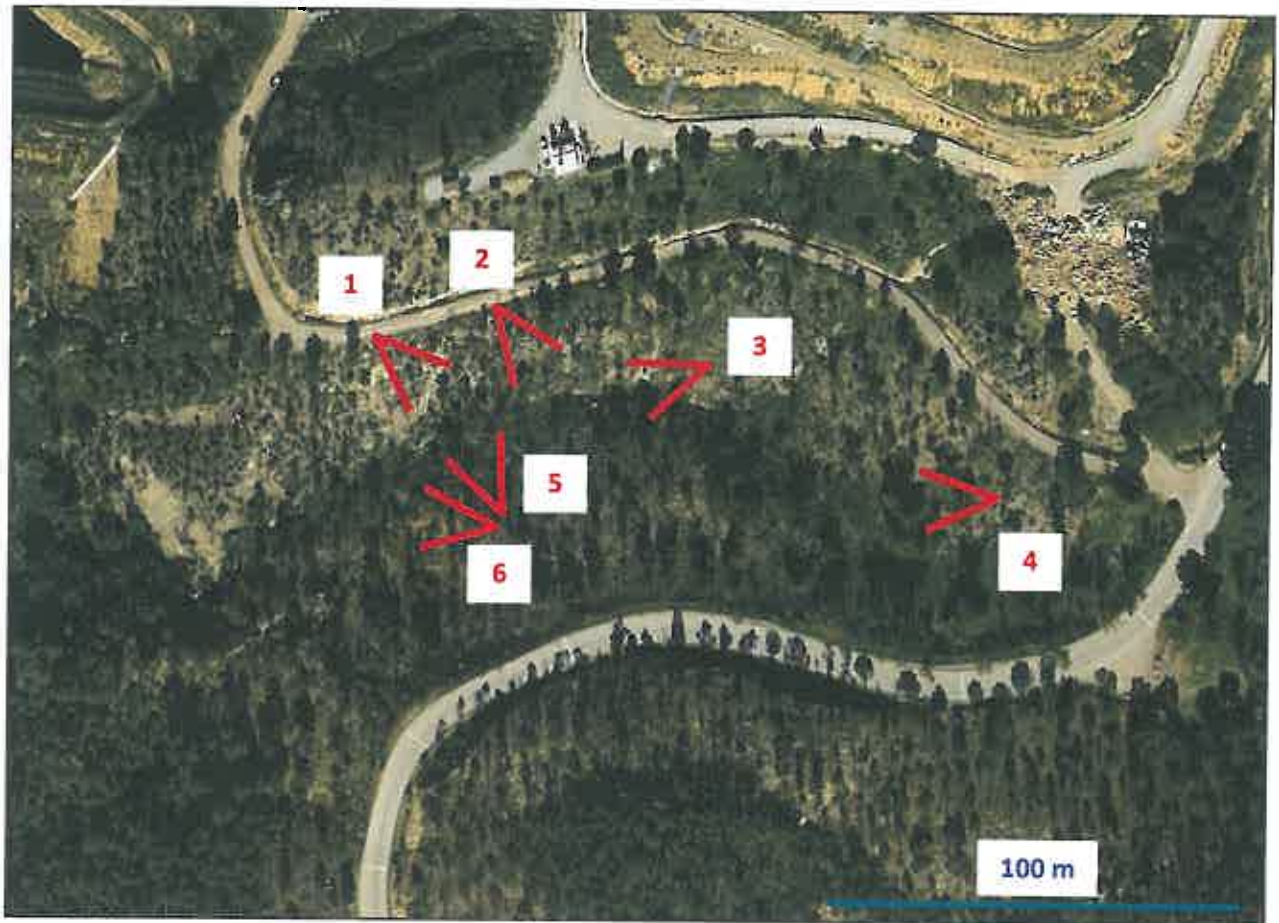
**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial
Annexes 2 à 8**

- **Annexe 3 : Photographies du site de projet (23 juillet 2014)**



**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial
Annexes 2 à 8**

Photographie 1



Photographie 2



**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial
Annexes 2 à 8**

Photographie 3



Photographie 4



**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial
Annexes 2 à 8**

Photographie 5



Photographie 6



**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

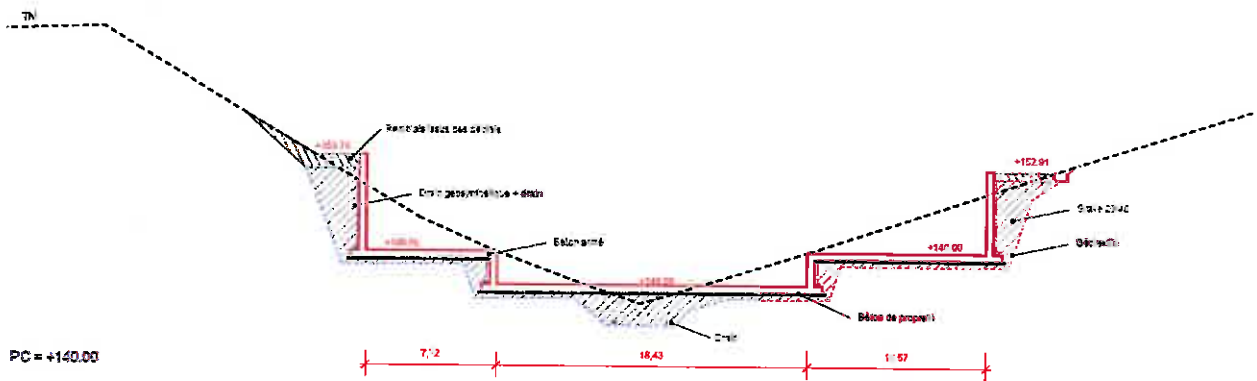
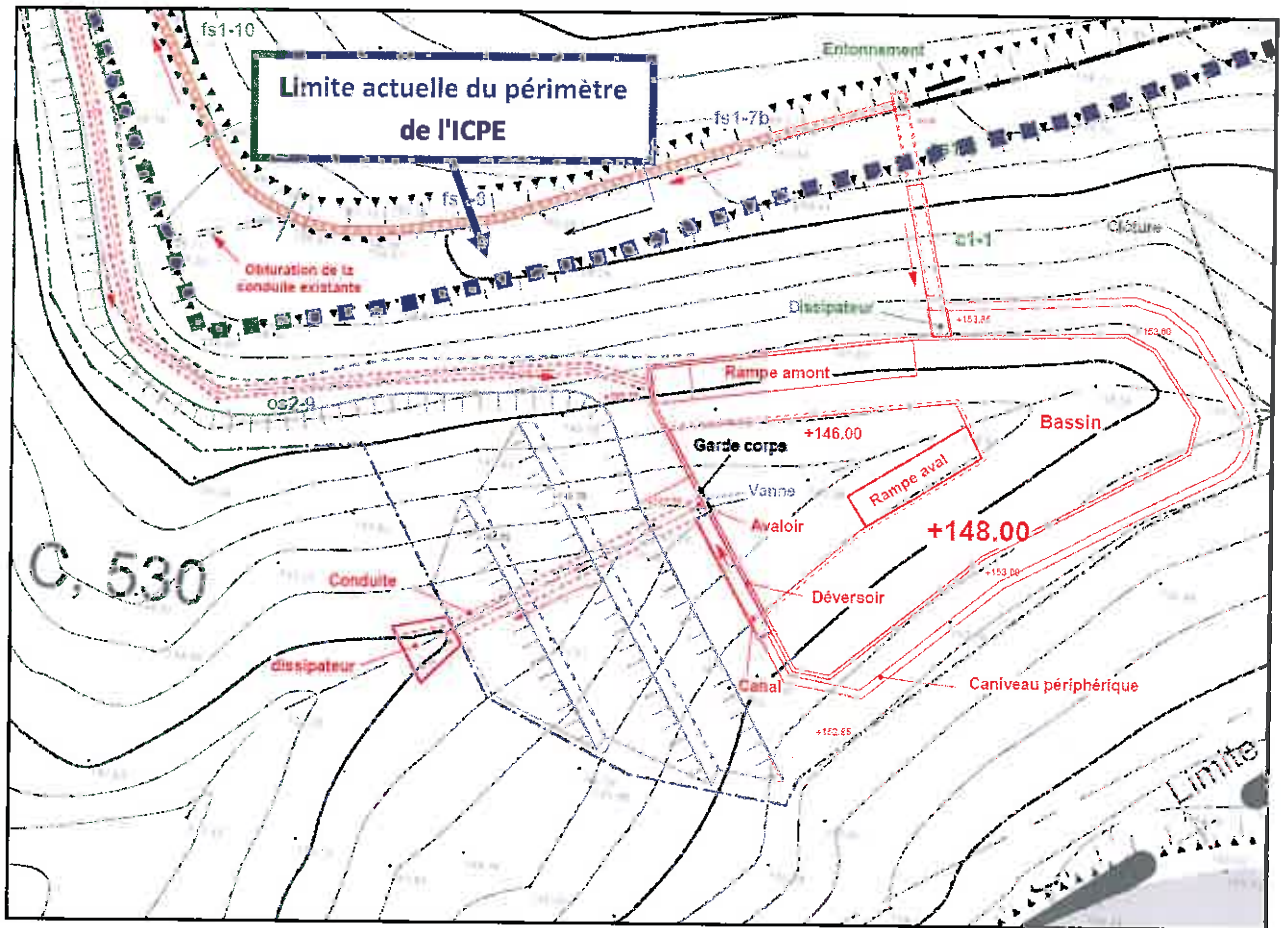
Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial**

Annexes 2 à 8

Annexe 4 : Plan et coupe du projet de bassin nécessitant défrichage



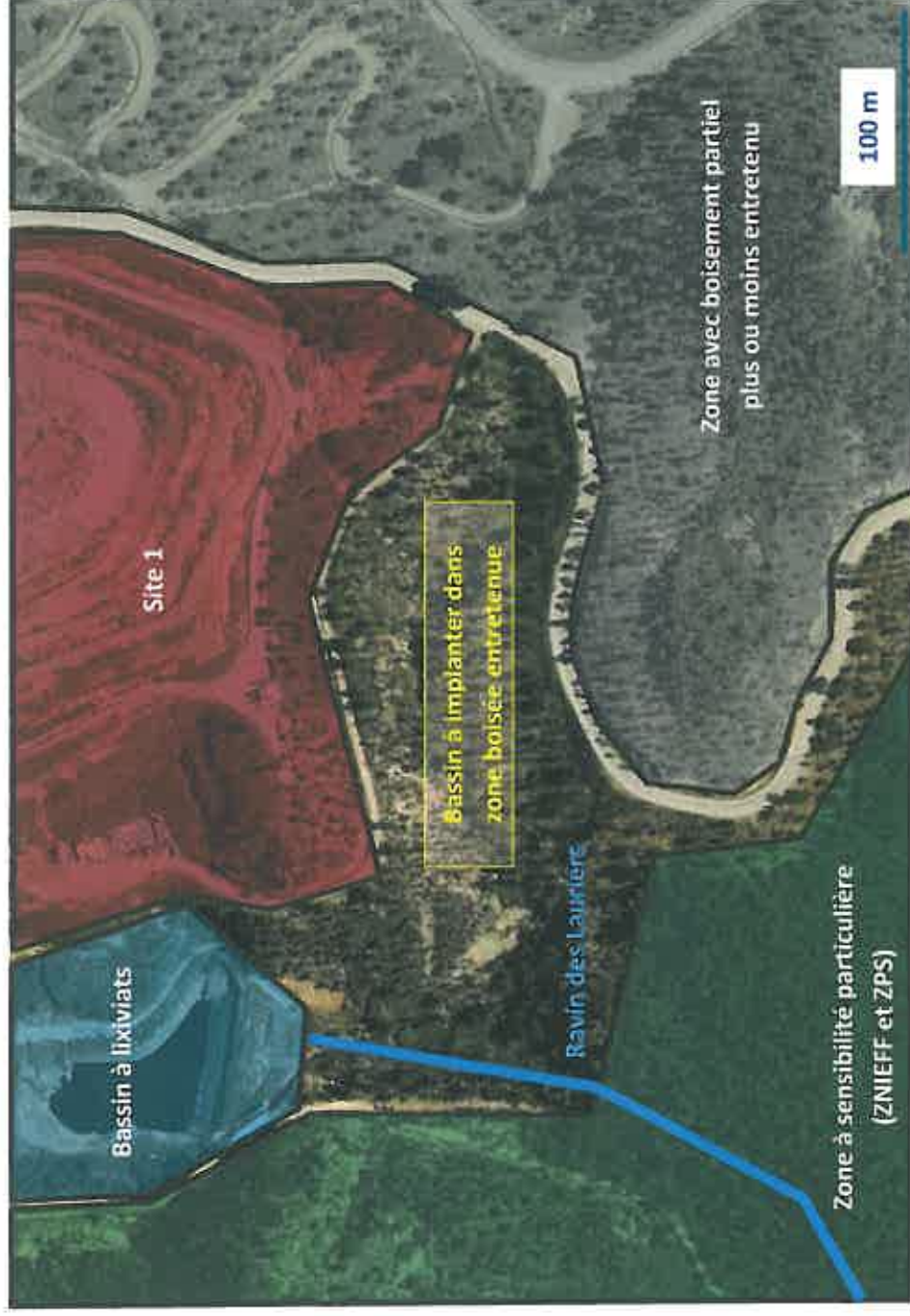
**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité
du réseau pluvial
Annexes 2 à 8

• **Annexe 5 : Plan des abords du projet**



Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)

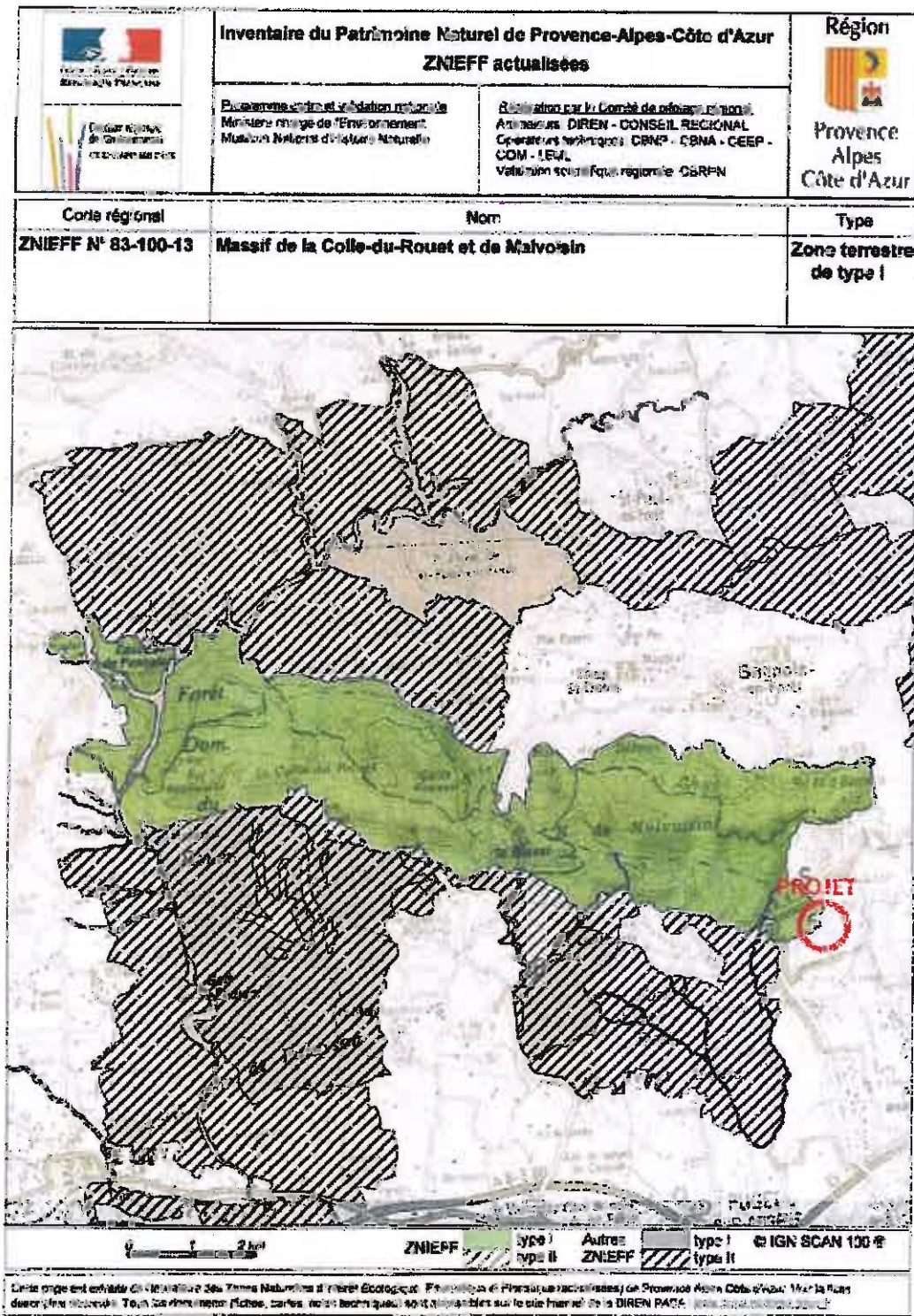
Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial**

Annexes

Annexe 6 : Délimitation des zones à sensibilité particulière



**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial**

Annexes



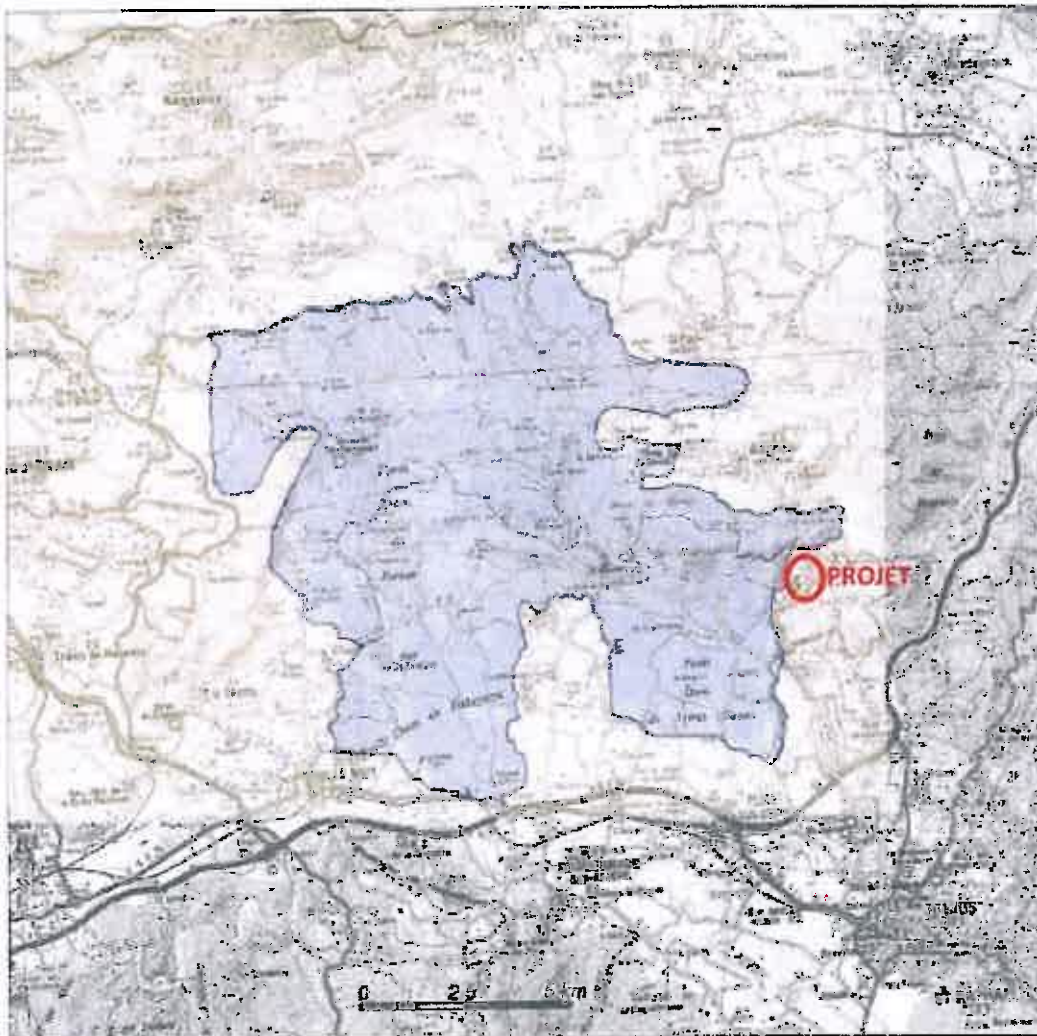
Republique Française
Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Zone de Protection Spéciale (ZPS)

FR9312014

Colle du Rouet



Fiche créée le 26/03/2010

1/125 000 éms

DREAL

Adresse postale : Le Trioncel
DREAL PACA CS60045
Allée Louis Pasteur 13162 Aix en Provence cedex 6
Téléphone : 04 42 65 86 00 - Télécopie : 04 42 66 09 71

**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial**

Annexes

Annexe 7 : Extraits de l'étude d'impact réalisée par BETURE ENVIRONNEMENT en novembre 2003
(DDAE - Régularisation du site 2)

Flore

Le centre de stockage s'inscrit au cœur d'une forêt méditerranéenne sempervirente à faciès de chênes lièges et chênes verts plus ou moins dégradée en maquis ou replantée suite à des incendies.

Les espèces suivantes ont été recensées au cours de relevés de terrains :

• **STRATE ARBOREE :**

- ✓ *Quercus suber* – chêne liège
- ✓ *Quercus ilex* – chêne vert
- ✓ *Pinus pinaster* – pin maritime
- ✓ *Pinus pinea* – pin pignon

• **STRATE ARBUSTIVE :**

- ✓ *Erica arborea* – bruyère arborescente
- ✓ *Erica scoparia* – bruyère à balais
- ✓ *Calluna vulgaris* – callune
- ✓ *Cistus monspeliensis* – ciste de Montpellier
- ✓ *Cistus salvifolius* – ciste à feuille de sauge
- ✓ *Cistus albidus* – ciste cotonneux
- ✓ *Juniperus oxycedrus* – genévrier oxycèdre
- ✓ *Lavandula stoechas* – lavande stéclade.

**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :



Suite au passage relativement fréquent d'incendies au cours du XXème siècle, et à l'absence de déferlement de feux durant ces dernières décennies, une végétation arborescente à base de pins a vu le jour : bois de pins maritimes reconstitués après l'attaque massive du *Matsucoccus feytaudi* et de son cortège faunistique, plantation de pins parasols.

Au sein des pinèdes peuvent être décelés quelques feuillus appartenant au chêne liège, au chêne vert et au chêne pubescent. Les deux dernières espèces peuvent figurer à l'état de plantules, soulignant alors une reconquête possible du milieu par ces essences forestières. Localement, sous le pin maritime, l'arbousier et surtout la bruyère arborescente forment un sous-étage de quelques mètres de haut. Lorsque ces deux éricacées ne sont pas parvenues à constituer un tapis continu, d'autres espèces assurent une diversification. Ce sont notamment *Calluna vulgaris*, *Erica scoparia*, *Calycotome spinosa*, *Cistus salviæfolius*, *Cistus monspeliensis*, *Lavandula stoechas*, *Steridium aquilinum*, *Genista pilosa* sap. *Microphylla lignosa*, etc...

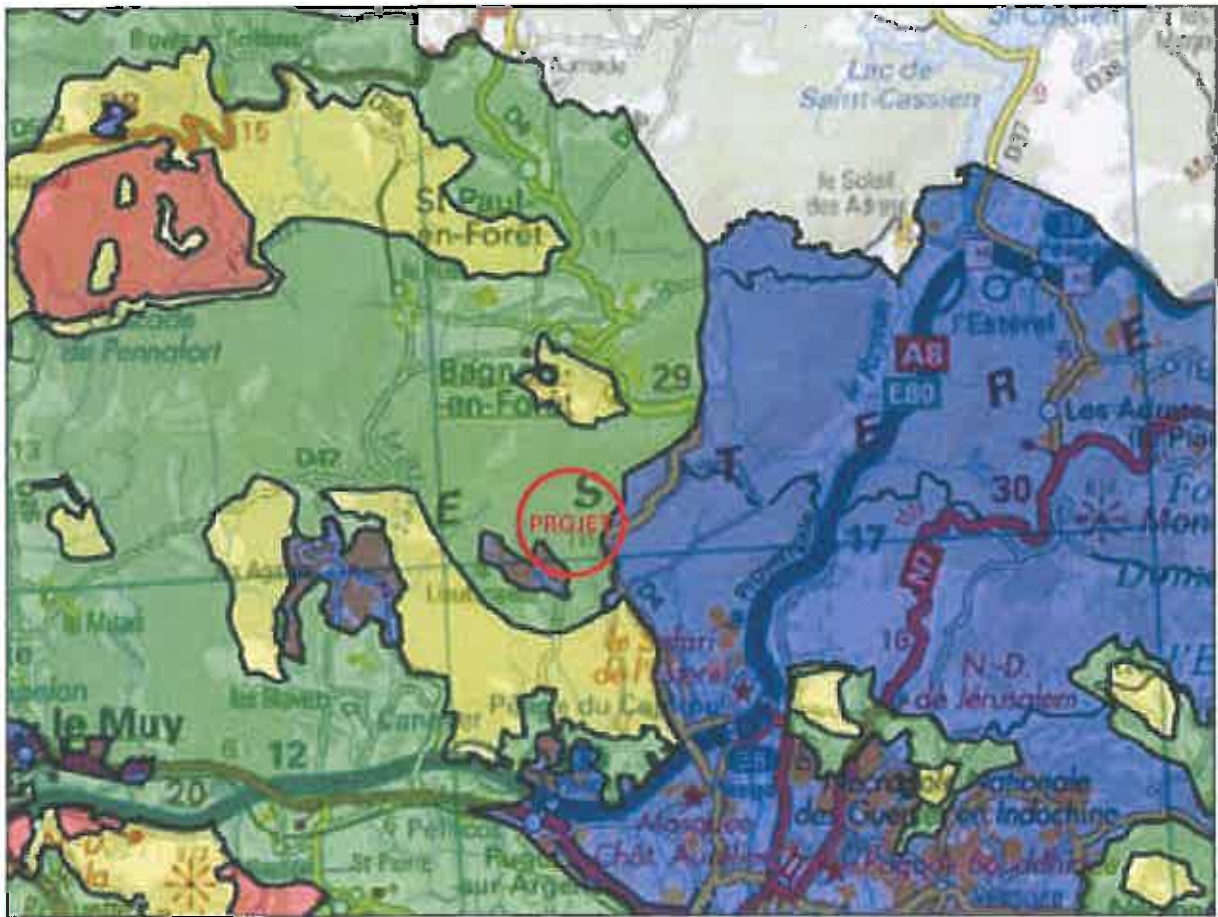
faune

Il n'a pas été recensé d'espèces protégées par la loi.

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales
des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial**

Annexes

• **Annexe 8 : Carte de sensibilité tortue d'Hermann**



Le site de projet présente une sensibilité moyenne à faible vis-à-vis de la population de tortue d'Hermann. Aucun individu n'a été contacté lors du diagnostic sommaire réalisé le 23 juillet 2014. Cette constatation n'est pas étonnante, au vu du débroussaillage régulier effectué dans le vallon.

**Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (SMIDDEV)**

Formulaire complété par :

